

Pour Bruno De Wulf, secrétaire général de la Confédération des betteraviers belges, la filière de la betterave, et en aval celle du sucre, est au cœur de bien des incertitudes.

**ENTRETIEN****JEAN-LUC BODEUX**

La filière de la betterave sucrière est en proie à nombre de questions et d'inquiétudes, en Belgique et chez nos voisins, eux aussi gros producteurs. Le 8 février dernier, les agriculteurs français, dont une majorité de producteurs-planteurs de betteraves, ont envahi Paris pour clamer leur mécontentement. En cause, l'interdiction définitive de l'utilisation des néonicotinoïdes sur les semences de betteraves, destinées à combattre le puceron responsable de la jaunisse. Décrétée le 19 janvier par la Cour de justice de l'Union européenne, cette interdiction était de mise depuis quatre ans, mais des dérogations étaient permises. Ce n'est plus le cas. Le point avec Bruno De Wulf, secrétaire général de la Confédération des betteraviers belges (CBB).

**Les néonicotinoïdes sont désormais totalement interdits. Il fallait bien s'y attendre un jour ou l'autre...**

L'interdiction date de quatre ans, mais la Belgique a pu avoir des dérogations durant trois ans. On espérait une quatrième année. La Cour de justice a tranché suite à une demande du Conseil d'Etat belge qui avait reçu un recours de l'association Pan Europe, d'un apiculteur représentant ce secteur et de Nature et Progrès. La Cour de justice a analysé la forme et pas le fond, signalant des manquements dans la législation sur les dérogations. Celles-ci sont désormais interdites, mais les emblavements sont prévus, les semences commandées. Sans néonicotinoïdes, les rendements subissent une perte pouvant aller de 0 à 70 %. Tous les producteurs ont perdu de l'argent en 2020. L'Etat est intervenu, avec un plafond, mais cela a adouci les pertes. Pour l'instant, il n'y a pas d'alternative pour combattre ce puceron. On cherche partout dans le monde.

**Les néonicotinoïdes sont vus comme un produit tueur d'abeilles. C'est donc un combat entre la productivité économique et la biodiversité ?**

Dans les années 80, les agriculteurs ont pris conscience de leur impact sur le milieu, ils sont depuis lors mieux formés et utilisent moins de produits phytos et aux bons moments. Mais leur image ne cesse de se dégrader. Pourtant, il n'y a pas que les agriculteurs qui font baisser la biodiversité. Regardons l'industrie, la pollution due à notre mobilité, etc. Quant à savoir si ces produits ont un effet fatal sur les abeilles, je n'ai encore jamais trouvé d'étude affirmant avec certitude le rôle tueur sur les abeilles. Il faut faire la différence entre danger et risque.

Quel qu'il soit, un produit chimique est dangereux s'il est mal utilisé et non maîtrisé. Pour les pesticides, l'Europe a fait le choix du principe de précaution. Tout ce qui est dangereux est interdit. On pourrait faire pareil avec d'autres secteurs comme l'industrie pharmaceutique par exemple... Ce principe de précaution tue à petit feu l'agriculture européenne et cela s'accélère. On retire du marché sans attendre qu'il y ait une alternative meilleure. C'est inacceptable. Il y a proportionnellement bien plus de néonicotinoïdes dans un collier à puces pour chiens et chats que ce qui est utilisé pour les semences, soit 60 grammes de matière active pour 100.000 semences. Pour ce qui est des abeilles, la betterave ne fait pas de fleurs et l'abeille ne la butine dès lors pas ! (NDLR : Des scientifiques et betteraviers bios nuancent toutefois cette vision en pointant l'effet rémanent du produit, qui se retrouverait les années suivantes dans le



## « Sans néonicotinoïdes, nos rendements subissent une perte jusqu'à 70 % »

mais et le colza semé au même endroit en rotation, plantes qui sont, elles, butinables.)

**2023 s'annonce donc comme une année difficile ?**

Il y a de fait des risques énormes de perte de productivité. Or, le secteur est déjà dans une situation compliquée. En France, il risque d'y avoir entre 10 et 20 % de surfaces semées en moins. L'Etat va d'ailleurs indemniser les betteraviers s'il y a des pertes. La Belgique a perdu environ 10 à 15 % des surfaces depuis 2017, soit 6 à 7.000 hectares. On est passé de 7.500 à 6.500 planteurs. Il reste environ 55.000 hectares mais, dans les années 80, on en était à 130.000 hectares ! En 30 ans, la productivité a toutefois doublé (de 8 à 16 tonnes/ha en moyenne), mais la situation devient dangereuse pour les sucriers. On aimerait arriver à 60.000 hectares pour assurer la vitesse de croisière. Une sucrerie est en sursis économique sous les 110 jours de campagne productive. C'est pour cela que la Raffinerie tirlémontoise (groupe allemand SudSuiker), un des deux sucriers belges avec Iscal, a décidé en juin 2022

de garantir un prix minimum pour la campagne 2023 qui couvre les frais, ce qui n'est jamais arrivé. Car quand on sème, on ne sait jamais à quel prix la tonne de betteraves sera achetée...

**Ces dernières années, le cours mondial du sucre était plutôt en chute libre ?**

2017 a été l'année de fin des quotas. Ce tournant libéral qui a touché d'autres secteurs a fait qu'il n'y a plus eu de maîtrise des marchés. Les sucriers ont poussé à semer plus dans les bonnes terres en Belgique, France, Allemagne, Pologne et Pays-Bas, croyant que les pays moins productifs seraient forcés d'arrêter. Mais 21 pays sur les 28 ont couplé les aides à une mauvaise productivité... Il y a eu surproduction et dégringolade des prix qui ont chuté dès 2018. Jusqu'à l'an passé, la production se situait sous le seuil de rentabilité. La tonne était à 280-300 euros sur le marché mondial. A ce prix-là, les Brésiliens perdaient de l'argent et ils ont dévalué leur monnaie pour rester compétitifs ! En Europe, des betteraviers se sont tournés vers d'autres cultures plus rentables (pomme de terre, céréales...). Il faut qu'on trouve un équilibre reposant sur un engage-

En 2017, avec la fin des quotas, « des betteraviers se sont tournés vers d'autres cultures plus rentables (pomme de terre, céréales...) » : « Il faut qu'on trouve un équilibre. » © MICHEL TONNEAU.

ment d'approvisionnement des betteraviers tandis que les sucriers s'engagent à assurer un prix minimum. Sudsuiker (qui gère deux sucreries à Wanze et Tirlemont et une râperie à Longchamps) a compris que ça devenait dangereux et a donc fixé un prix de base. Iscal (Fontenoy) avec ses 110-115 jours de campagne est au maximum de sa capacité et ne va pas dans ce sens.

*Le principe de précaution européen tue à petit feu l'agriculture européenne et cela s'accélère. On retire du marché sans attendre qu'il y ait une alternative meilleure. C'est inacceptable*

”

**Un autre défi à relever pour le secteur repose sur le bilan carbone et la gestion des pulpes résiduelles. Vers quel choix se dirige-t-on ?**

L'objectif européen reste de diminuer l'empreinte carbone dans l'industrie de 50 % en 2030. C'est demain. Pour une sucrerie, le plus évident est de produire de l'énergie avec ce qu'elle a, les pulpes résiduelles issues du processus, en les brûlant ou en faisant de la biométhanisation. Iscal a une petite unité de biométhanisation où elle gère pulpes, eaux de lavage et autres déchets. Mais la production est minime. Pour l'heure, 95 % des pulpes sont destinées à l'alimentation du bétail. Si on se dirige vers le biométhane, quelle proportion utilisera-t-on ? On y réfléchit depuis six mois, avec des estimations de 40 à 70 % pour produire de l'énergie et être auto-suffisants. Mais cela représente des tonnages énormes avec une taille d'unité de biométhanisation inconnue à ce jour. Il faut d'autre part savoir que l'Europe importe déjà de la pulpe pour nourrir son bétail. Autre constat : la majorité des terres à betteraves, et donc des sucreries, ne sont pas situées près des zones d'élevage. Il faut donc sécher la pulpe pour avoir moins de volume mais pour cela, il faut de l'énergie, ce qui pourrait être possible dans le cas présent via la biométhanisation. Mais il faut baliser bien des scénarios et il y a beaucoup de questions en suspens, dont la plus importante : est-ce que la valeur énergétique de la pulpe sera supérieure à la valeur alimentaire ? Soyons clairs, on n'y arrivera pas pour 2030.

**En termes d'emplois, que représente le secteur ?**

On estime que la filière directe engendre environ 10.000 emplois (betteraviers, sucreries et logistique). En indirect, mais au sens très large, on table sur 30.000 personnes, ce qui inclut les industries alimentaires qui se sont créées là où est le sucre (biscuiteries, chocolateries, confiseries, etc.). Un sucre qui est irremplaçable car il donne de la structure aux aliments et assure leur conservation. Je suis dès lors confiant en son avenir même si la tendance de consommation est en baisse légère dans les pays développés (-1 à 2 % par an).

**Le secteur est donc confronté à bien des défis mais, au-delà de ces visions à moyen et long terme, vous avez dû gérer une situation inédite cet automne...**

De fait, on a subi un phénomène climatique inattendu avec un fort gel alors que toutes les betteraves n'étaient pas arrachées (environ 1.000 ha) et ramassées. En novembre, on ne descend normalement pas à une température de -8°C et même -10°C, suivie en deux jours d'un passage à +15°. Le dégel trop rapide a fait éclater les cellules. On a essayé de les travailler en usine, mais ça paralysait toutes les machines. C'était imprévisible à ce point et on a connu une perte inédite. La solidarité interprofessionnelle a joué, les sucriers payant les dégâts à 70 % et les planteurs à 30 %.

**Bruno De Wulf**

Agé de 59 ans, cet ingénieur agronome de la faculté de Gembloux Agro-Bio Tech (ULiège) possède également un diplôme complémentaire en gestion industrielle de la KU Leuven. Il effectue un parcours de plus de 30 ans dans le domaine des semences, essentiellement dans la betterave à sucre. Il est depuis un an secrétaire général de la CBB (Confédération des betteraviers belges) et est par ailleurs agriculteur en activité complémentaire. Il rappelle la mission de la confédération : défendre les intérêts des producteurs de betteraves et contribuer à la pérennité de la filière betterave-sucre. J.-L.B.